



CONTRAT D'ENGAGEMENT FROMAGES DE CHEVRES

Du jeudi 13/10/2022 au jeudi 3/03/2023

Entre : **l'adhérent**

Nom, prénom

Adresse :

.....

Tél :

Mél :

et **le producteur**

FORT Fabrice

EARL des hirondelles

24700 – Le Pizou

Référent : Maria GAVILAN

mél : miralu@orange.fr

En adhérant à l'AMAP de Boulazac , j'ai lu et accepté le règlement qui s'applique au présent contrat

Pavés 5,50 €		Buches 5,50 €		Chabis 3,50 €		Lingots 5 €		Pizounais 2,50 €		Crottins 5 € les 3		Cabécous 2€50 les 4
Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	

Yaouts nature 3€ les 4	Yaourts vanille ou fruits ou riz au lait 3,60€ les 4 ou 4.50€ les 5 (on peut panacher)			
	Citrons	Vanille	Myrtille	Framboise

Total livraison : Nombre de livraisons : Total contrat :

Reçuchèques deeuros etchèque deeuros le

Chèques à l'ordre de : EARL des hirondelles

ENCAISSEMENT DES CHEQUES	Octobre	Novembre	Decembre	Janvier	Fevrier	Mars
-----------------------------	---------	----------	----------	---------	---------	------

Le consommateur (trice)

Le producteur

CALENDRIER DE DISTRIBUTION	13/10	10/11	8/12	5/01	2/02	2/03
----------------------------------	-------	-------	------	------	------	------

DESCRIPTION DE L'EXPLOITATION

Fabrice FORT, producteur et transformateur de lait de chèvre sur la commune du Pizou exploite 32 hectares sur 3 communes (Le Pizou, Eygurande et Gardedeuil, Ménestérol).

Les surfaces sont cultivées en prairies temporaires (dactyle-trèfles blancs en grande majorité) et en céréales (maïs, avoine, méteil) pour nourrir le troupeau de chèvres.

La totalité de la production est transformée en fromages de différentes formes moulés à la louche (sauf les cabécous) et salés en blanc ou en cendré.

Les produits sont commercialisés sur les marchés locaux, en AMAP et à la ferme